

Séance du conseil communal

du 17 juillet 2024 | convocation du 11 juillet 2024

Présents

Bourgmestre

ZOVILE-BRAQUET Marion (CSV) – MZB

Échevin

ANSAY Stéphanie (LSAP) – SA

SCHMITZ Jean-Pierre (CSV) – JPS

Conseillers communaux

ARRENSDORFF Jean-Jacques (Déi Gréng) – JJA

AXMANN Robert (DP) – RA

DI GENOVA Jean-Pierre (CSV) – JPDG

EIFES Eric (DP) – EE

ENTRINGER Marc (CSV) – ME

LOOSE Yves (CSV) – YL

THOMÉ Pol (LSAP) – PT

ZHU Dali (DP) – DZ

Secrétaire communal, f. f.

TAZIAUX Tim

Rédacteur

TAZIAUX Tim

Excusés

/

Ordre du Jour :

Séance huis clos :

1. Démission volontaire d'un fonctionnaire
2. Nomination d'un fonctionnaire B1

Séance publique :

3. Création de postes
 - 3.1. Création d'un poste de fonctionnaire A2
 - 3.2. Création d'un poste d'ouvrier A3 bis
4. Modification ponctuelle du PAP QE et création d'un nouveau PAP QE "Bricherpad-Zitha"
5. Approbation de morcellements
 - 5.1. Approbation d'un morcellement à Moutfort
 - 5.2. Approbation d'un morcellement à Contern
6. Adaptation d'un membre d'une commission consultative
7. Adaptations budgétaires
 - 7.1. Création d'un nouvel article budgétaire
 - 7.2. Adaptation budget extraordinaire
 - 7.3. Crédit supplémentaire - budget ordinaire
8. Demande de subside extraordinaire - Amicale Contern Pompjeeën
9. Subsidés associations 2024
10. Adaptation du règlement de circulation
11. Confirmation de règlements temporaires
12. Validation des concessions funéraires
13. Validation des recettes
14. Informations et questions des conseillers

Séance publique :

3. Création de postes

3.1. Création d'un poste de fonctionnaire A2

Mme la Bourgmestre présente la proposition du collège échevinal de créer pour les besoins du service communication un poste de fonctionnaire du groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, à raison de 100%.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de créer le poste.

3.2. Création d'un poste d'ouvrier A3 bis

Mme la Bourgmestre présente la proposition du collège échevinal de créer pour les besoins du service hygiène un poste d'ouvrier communal dans la carrière A3 bis- Agent polyvalent au degré d'occupation de 100%.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de créer le poste.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

4. Modification ponctuelle du PAP QE et création d'un nouveau PAP QE « Bricherpad-Zitha »

Le projet de modification du plan de repérage n° 01 du plan d'aménagement particulier « quartier existant » et le projet de plan d'aménagement particulier « quartier existant » « Bricherpad - Zitha » à Contern ont été présentés.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'adopter le projet de modification tel que présenté.

5. Approbation de morcellements

5.1. Approbation d'un morcellement à Moutfort

Le collège échevinal propose d'approuver la demande de morcellement des parcelles : 1566/5882, 1566/5883, 1566/5884, 1566/5885, 1566/5886, 1566/5887, 1566/5888, 1566/5889, 1566/5890, 1566/5891, 1566/5892 et 1566/5893 situées dans la section B de Moutfort et Medingen.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le projet de morcellement des parcelles situées dans la section B de Moutfort et Medingen.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

5.2. Approbation d'un morcellement à Contern

Le collège échevinal propose d'approuver la demande de morcellement de la parcelle : 134/5104 située dans la section C de Contern.

Les conseillers passent au vote à haute voix et

décident à l'unanimité d'approuver le projet de morcellement de la parcelle située dans la section C de Contern.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

6. Adaptation d'un membre d'une commission consultative

Mme la Bourgmestre présente la demande de changer Monsieur Ernest Pirsch, membre au sein de la Commission de la Mobilité, par Monsieur Patrick Elsen.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'y donner une suite favorable.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

7. Adaptations budgétaires

7.1. Création d'un nouvel article budgétaire

M. Jim Schmitz présente la proposition du collège échevinal de créer un nouvel article budgétaire afin de comptabiliser le subside de la part du Ministère du Logement pour la construction de 5 maisons à Contern (PAP sud).

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de créer l'article 1/612/168000/99002 - Subside par le Ministère du Logement pour la construction de 5 maisons à Contern (PAP sud).

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

7.2. Adaptation budget extraordinaire

Le collège échevinal propose de voter une modification budgétaire pour le budget 2024, consistant en une réduction totale d'1.000.000 €. Cette diminution résulte des retards accumulés dans le projet d'extension de l'école primaire «Um Ewent» à Contern, ce qui a entraîné des retards dans le plan de paiement.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de diminuer le budget de l'article 4/910/221311/22047- Extension du centre scolaire et maison relais «um Ewent» d'1.000.000 €.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

7.3. Crédit supplémentaire - budget ordinaire

Le collège échevinal propose de voter des crédits supplémentaires pour couvrir des évaluations immobilières et des avis juridiques nécessaires aux dossiers en cours, afin de garantir la conformité légale et la précision des décisions administratives.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de voter les crédits supplémentaires de 95.000.000 € tel que propose par le collège échevinal.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

8. Demande de subside extraordinaire - Amicale Conter Pompjeeën

Le collège échevinal propose d'allouer un subside extraordinaire de 400,00€ à l'Amicale Conter Pompjeeën a.s.b.l pour la prise en charge des frais de location d'une tente pour le « Duerffest ».

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver le subside extraordinaire pour l'association Amicale Conter Pompjeeën.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

9. Subsidés associations 2024

M. Jim Schmitz présente la proposition du collège échevinal concernant les subsidés ordinaires à allouer aux associations et clubs pour l'année 2024.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'allouer un montant de 175€ à l'association Natur- a Vulleschutzveräin leweschte Syrdall a.s.b.l.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

10. Adaptation du règlement de circulation

Mme la Bourgmestre explique que suite à de nombreuses réclamations, le collège échevinal a décidé de proposer de mettre en place un horodateur pour les emplacements situés à partir de la limite communale avec Sandweiler jusqu'au parking de la Gare, des deux côtés. Elle précise que les résidents munis d'une vignette de stationnement résidentiel valide pourront naturellement stationner gratuitement.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité d'approuver les modifications du règlement de circulation communal du 21 septembre 2011, telles que présentées.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

11. Confirmation de règlements temporaires

Mme la Bourgmestre présente les règlements de circulation temporaire édictés d'urgence par le collège des bourgmestres et échevins suivants :

Date du règlement, Objet :

03 juillet 2024

Règlement temporaire à Contern – Rue de Syren

03 juillet 2024

Règlement temporaire à Moutfort – Rue de Contern

26 juin 2024

Règlement temporaire à Moutfort – Rue de Contern

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de confirmer les règlements de circulation.

12. Validation des concessions funéraires

Le collège échevinal propose d'approuver les cinq concessions funéraires telles que présentées lors de la présente séance.

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de valider lesdites concessions.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

13. Validation des recettes

L'échevin ayant les finances parmi ses attributions présente les recettes de l'exercice 2024 suivantes: Article, Libellé de l'article

2/120/748392/99001

Remboursement mutualité et caisse de Sécurité Sociale
10 751,33 €

2/170/707280/99001

Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers
1,70 €

2/170/707280/99001

Remboursement divers:taxes,redevances, recettes et remboursements divers
25,86 €

2/170/744560/99001

Fonds de dotation globale des communes
2 702 084,00 €

2/253/748380/99001

Plan communal jeunesse - recettes diverses
1 404,00 €

2/510/707230/99001

Taxes rémunératoires, redevances, recettes et remboursements divers
5 808,31 €

2/611/708212/99001

Loyers et charges locatives d'immeubles bâtis
33 337,01 €

Total 2 753 412,21 €

Les conseillers passent au vote à haute voix et décident à l'unanimité de valider les recettes telles que présentées.

Vote pour :

MZB, SA, JPS, JJA, RA, JPDG, EE, ME, YL, PT, DZ

14. Informations et questions des conseillers

Madame la Bourgmestre informe les conseillers de la situation complexe concernant le chantier dans la rue de Luxembourg, où la construction de logements abordables est prévue. Elle précise que des fouilles archéologiques, ordonnées par les autorités

compétentes, ont conduit à la fermeture de la place de jeux, un espace vital pour les enfants, notamment à l'approche des vacances scolaires d'été. Les arbres doivent être déplacés, et l'accès à l'aire de jeux est temporairement interdit, ce qui engendre une certaine contrariété parmi les résidents.

Elle annonce qu'un grand panneau explicatif a été commandé et sera prochainement installé pour informer la population. Afin d'atténuer les désagréments subis par les enfants, la commune a décidé de réhabiliter la place de jeux de l'SNHBM, qui sera équipée de nouveaux jeux dans les plus brefs délais.